

18 octobre 2007, Bordeaux

# Le développement durable dans le Groupe Caisse d'Epargne

Les ateliers du développement durable

Produits financiers et développement durable

Forum n° 7



1. Le développement durable dans le Groupe Caisse d'Épargne
2. La démarche environnementale
3. La démarche Bénéfices Futur

Trois méthodologies privilégiées pour réduire nos impacts sur l'environnement

1. Le référentiel ISO 14001
2. Le Bilan Carbone® de l'ADEME
3. La Haute Qualité Environnementale (HQE)
  
4. « Facilité Haute Qualité Energie Environnement »
  
5. D'autres financements



# 1 - Le développement durable dans le GCE

- 2001-2003, premières réflexions,
  - > création d'un comité de pilotage DD
  - > premier rapport DD
  - > lancement d'un partenariat avec le WWF France
  - > adhésion du Groupe au « Global Compact » (« Pacte Mondial »)
  
- 2004, premier audit sollicité par VIGEO, des disparités au sein des domaines
  - > bonne performance : engagement sociétal, ressources humaines, gouvernance
  - > contrasté : droits humains
  - > en retrait : relation clients-fournisseurs
  - > en dessous : environnement.
  
- 2005-2007, déploiements d'actions conformes aux préconisations de VIGEO
  
- 2007, démarche Bénéfices Futur et deuxième audit sollicité par VIGEO



## 2 – 2007 : la démarche SME (Système de Management Environnemental)

- Les banques sont concernées par la protection de l'environnement :
  - > Des impacts **internes** (émissions de gaz à effet de serre, CO<sub>2</sub>)
  - > Des impacts **externes** (prêts, crédits, financements ...)
  
- Les constats et évaluations externes (organismes de notation, ONG) : un mauvais positionnement pour le Groupe sur l'environnement (notations VIGEO, Amis de la Terre)
  
- Une politique environnementale pour le Groupe sur la base d'un ***Système de Management*** Environnemental (pour les deux types d'impact)
  - > Un SME est un mode d'organisation interne qui permet d'aider une entité à connaître, puis à maîtriser les incidences environnementales de ses activités, produits et/ou services, et à assurer l'amélioration continue des performances.

On ne connaît que ce que l'on mesure bien, et l'on agit efficacement qu'en pilotant ces deux préceptes (**mesurer et piloter**) sont à la base d'un SME.



## 2 – 2007 : la démarche SME (Système de Management Environnemental)

- Quatre orientations générales qui sont déclinées en objectifs à l'issue des analyses environnementales et en tenant compte du programme « Bénéfices Futur » :
  - > développer significativement les offres de produits et services environnementaux ;
  - > intégrer la qualité environnementale dans la construction et la maintenance de nos bâtiments ;
  - > introduire la composante environnementale dans nos investissements et nos financements ;
  - > participer à la lutte contre le réchauffement climatique
  
- Une première action : réaliser une analyse environnementale pour déterminer des objectifs spécifiques, en s'appuyant sur ce qui a déjà été réalisé
  
- Une démarche pilote en 2007 avec la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse ; dès 2008 : deux autres caisses.



## 3 – 2007 : la démarche Bénéfices Futur (1/3)

- Concilier durablement la performance économique, l'équité sociale et la précaution environnementale : essence du positionnement des Caisses d'Épargne
  
- Des enjeux émergents qui s'imposent...
  - > Le changement climatique
  - > Le développement de l'investissement socialement responsable
  - > La montée en puissance de la prise de conscience et des attentes des consommateurs sur la qualité environnementale, la transparence...
  - > Le développement d'une consommation responsable
  
- ... et conduisent à passer à une vitesse supérieure dont
  - > Une mobilisation interne systématisée
    - l'année GCE du développement durable
    - une marque intégré à toutes les opérations de communication
  - > Une structuration des initiatives
  - > Une meilleure visibilité des actions et du positionnement



## 3 – 2007 : la démarche Bénéfices Futur (2/3)

### ■ Quatre axes

- > Les engagements sur le marketing responsable : l'étiquetage éthique
- > La lutte contre le changement climatique : cf. slide suivant
- > Le développement de l'investissement socialement responsable, ISR
- > L'approfondissement du rôle de banquier solidaire

### ■ Les modalités

- > Des objectifs datés et chiffrés
- > Des produits et projets "responsables"
- > Un suivi rigoureux des engagements et la publicité des résultats
- > Une implication des parties prenantes : expertise et regard critique

### ■ Le champ d'application

- > Toute la branche Caisse d'Épargne
- > Une implication des filiales et des partenaires



## 3 – 2007 : la démarche Bénéfices Futur (3/3)

### ■ Lutte contre le changement climatique

#### > Des engagements à 2008...

- Réduire les émissions directes de 3 % par an, soit une division par 4 d'ici à 2050
- Réaliser un bilan carbone étendu couvrant l'ensemble du cycle de vie des produits et services financiers (impact des activités propres et financées) ; action connexe avec l'étiquetage

#### > ... en cohérence avec la politique Caisse d'Épargne

- Ses activités propres
  - démarche de promotion interne des pratiques éco-responsables et de la construction écologique
  - réalisation d'un bilan carbone national pour la fin de l'année 2007
- Ses financements
  - financement de projets selon les critères environnementaux (collectivités – transports ; particuliers – *Ecureuil Crédit Développement durable...*)

### ■ Lancement du *Livret A Kipouss* (2007)

- > Parrainage d'un arbre dans une forêt gérée selon les critères WWF de développement durable, pour toute ouverture d'un Livret A à l'occasion d'une naissance :
  - versement d'un euro par Livret
  - objectif de 30 000 arbres parrainés

- Le référentiel ISO 14001
  - > Base du SME
  
- La méthode Bilan Carbone®
  - > À ce jour : 6 entités ont réalisé leur BC (quelques uns en cours et en réflexion)
  - > A fin 2007 une évaluation pour la Branche Caisses d'Épargne (cf. Bénéfices Futur)
  
- Le référentiel HQE
  - > Des démarches non certifiées (sièges et agences) privilégiant des cibles HQE
  - > La démarche Cap Environnement



## 4- Secteur public local et développement durable

- Aujourd'hui et encore plus demain, les collectivités locales concilient des problématiques locales et planétaires :
  - > Dynamisme économique
  - > Préservation du patrimoine naturel
  - > Maîtrise des impacts environnementaux
  - > Équité sociale
  - > Solidarité
  - > Santé et qualité de vie
  
- Les enjeux énergétiques et environnementaux du secteur public local sont multiples :
  - > Une demande sociale pour un meilleur cadre de vie;
  - > Des synergies fortes entre choix environnementaux et impacts économiques ;
  - > Une pression réglementaire et une action publique diversifiée et complexe, nécessitant une vision globale et transversales des impacts;
  - > Une urbanisation croissante ayant des incidences sur l'environnement.



# Le Groupe Caisse d'Epargne et la Banque Européenne d'Investissement

- Afin d'accompagner le secteur public local pour le développement durable
- La BEI, *ayant pour mission de favoriser la réalisation des objectifs de l'Union européenne en accordant des financements à long terme en faveur d'investissements viables*
- Et le Groupe Caisse d'Epargne, *s'engageant dans le développement durable notamment à travers Bénéfice Futur*

ont décidé de s'associer à travers l'enveloppe  
**Facilité Haute Qualité Energie Environnement**

- Les bénéficiaires
  - > Les collectivités locales, leurs groupements et leurs concessionnaires, ainsi que les établissements publics ou organismes associatifs
  
- Objets des emprunts
  - > besoins d'emprunt pour la construction ou réhabilitation des bâtiments publics respectant des normes énergétiques et environnementales supérieures aux standards en vigueur tel que :
    - Haute Performance Énergétique (HPE)
    - Très Haute Performance Énergétique (THPE)
    - Bâtiments basse consommation
    - Haute Qualité Environnementale (HQE)...
  
- Montant de l'enveloppe
  - > 175 millions d'euros



# Pour en savoir plus...

## VOS CORRESPONDANTS LOCAUX

**CAISSE D'EPARGNE ALPES**  
Marc CATON : 04 76 28 38 90  
marc.caton@cealpes.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE ALSACE**  
Christine SCHUMACHER : 03 88 52 57 62  
christine.schumacher@cealsace.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE AQUITAINE NORD**  
Patrick AUBIN : 05 53 03 37 23  
patrick.aubin@cean.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE AUVERGNE LIMOUSIN  
CLERMONT FERRAND**  
Fascial PIGOT : 04 73 98 81 30  
pascal.pigot@ceal.caisse-epargne.fr  
**LIMOGES**  
Christian RABACHOU : 05 55 33 88 75  
christian.rabachou@ceal.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE BASSE NORMANDIE**  
Patrice MARTIN : 02 31 46 47 02  
patrice.martin@cebn.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE BOURGOGNE-FRANCHE  
COMTE**  
Jean-Luc JACQUOT : 03 80 70 44 45  
jean-luc.jacquot@cebf.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE**  
Antoine AMIARD : 02 99 25 59 02  
antoine.amiard@cebet.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE CENTREVAL DE LOIRE**  
Patrick LABAUZE : 02 47 60 52 01  
patrick.labauze@cecvl.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE CHAMPAGNE ARDENNE**  
Philippe BOLIS : 03 26 79 77 09  
philippe.bolis@ceca.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE  
COTE D'AZUR**  
**NICE - CENTRE D'AFFAIRE DE L'ARENAS**  
Lucien MILLO : 04 93 18 41 10  
lucien.millo@cecaz.caisse-epargne.fr  
**NICE - CENTRE D'AFFAIRE DE SOFIA ANTIPOLIS**  
Monique ARTECHE PONCET : 04 93 18 79 31  
monique.artecheponcet@cecaz.caisse-epargne.fr  
**PUGET SUR ARGENS - CENTRE D'AFFAIRE DE LESTEREL**  
Thierry VIAL : 04 94 51 99 50  
thierry.vial@cecaz.caisse-epargne.fr  
**TOULON - CENTRE D'AFFAIRE DE VALGORA**  
François SPINOSI : 04 98 01 65 22  
francois.spinosi@cecaz.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE DE FLANDRE**  
Chantal VAROUX : 03 28 36 63 48  
chantal.varoux@flandre.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE HAUTE NORMANDIE**  
Sébastien DORARD : 02 32 76 18 02  
sebastien.dorard@cehn.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE NORD**  
Michel BRIL : 01 34 22 29 19  
michel.bril@ceifn.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE OUEST**  
Jean-Claude GAUTHIER : 01 30 12 40 43  
jean-claude.gauthier@ceifo.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE ILE DE FRANCE PARIS**  
Joseph SUDRY : 01 40 41 34 12  
joseph.sudry@ceidf.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE LANGUEDOC  
ROUSSILLON**  
Sylvain CASTELLON : 04 67 91 80 21  
sylvain.castellon@celr.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE LOIRE DROME  
ARDECHE**  
Catherine BADIN : 04 77 47 74 65  
catherine.badin@celda.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE LORRAINE**  
Philippe POTTIER : 03 83 17 80 78  
philippe.pottier@lorraine.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE MIDY PYRENEES**  
Frederic QUASHIE : 05 62 12 12 83  
frederic.quashie@comp.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE PAS DE CALAIS**  
Bernard VIGIN : 03 21 79 22 15  
bernard.vigin@cepdc.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE PAYS DE L'ADOUR**  
Michel ARATA : 05 58 56 33 58  
michel.arata@cepa.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE**  
André LE CLECH : 02 40 67 03 06  
andre.leclech@cepd.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE PAYS DU HAINAUT**  
Régis MINAIR : 03 27 14 54 68  
regis.minair@cepdh.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE PICARDIE**  
Christine BRULE : 03 22 33 98 91  
christine.brule@picardie.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE POITOU CHARENTE**  
Christian NOYON : 05 49 60 65 47  
christian.noyon@cepc.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES  
CORSE**  
Alain ARNOUX : 04 91 57 69 65  
alain.arnoux@cepac.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE RHONE ALPES LYON**  
Alban SANCHEZ : 04 72 60 20 08  
alban.sanchez@ceral.caisse-epargne.fr

**CAISSE D'EPARGNE VAL DE FRANCE  
ORLEANAIS**  
Dominique POMMIER : 02 38 78 82 41  
dominique.pommier@cevfo.caisse-epargne.fr

**FINANCIERE OCEOR (Territoires et Dom Tom)**  
Delphine BLAISE : 01 58 40 35 94  
delphine.blaise@financiere-ocoor.com



- En partenariat avec la BEI :
  - > Le Programme de Transports Urbains Durable (PTUD)
    - 500 millions d'€ intermédiés pour le transport collectif en site propre (tramways de Reims, Montpellier et Valenciennes)
  
- Les programmes Hôpitaux de France (cf. Plan Hôpital 2007)
  - Par exemple : plateau technique du Centre Hospitalier intercommunal de Haute-Saône (CE Bourgogne Franche-Comté)
  
- Deux prêts bonifiés :
  - > Bonifix Environnement<sup>®</sup> et Crédit Priorité Environnement<sup>®</sup> (une enveloppe de financement de 180 millions d'€ en 2006)
    - Respect de critères environnementaux définis avec la FNTP : préservation du patrimoine naturel, recyclage des matériaux et valorisation des déchets de chantier
    - Par exemple : trois centre de tri de déchets ménagers dans la Drôme (CE Loire Drôme Ardèche)